

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 18 août 2015, à 10 h 5.

Président : M. Henk Cor van der Kwast..... (Pays-Bas)

GE.16-08412 (F) 151117 161117



* 1 6 0 8 4 1 2 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1364^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Qu'il me soit d'emblée permis de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue l'Ambassadrice de la France.

(*L'orateur poursuit en français*)

Chers collègues, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à M^{me} Alice Guitton, Ambassadrice et Représentante permanente de la France auprès de la Conférence du désarmement. Bienvenue, M^{me} Guitton. Je me réjouis déjà des échanges fructueux que nous allons avoir dans le cadre de cette conférence, et j'espère que nous parviendrons à faire avancer le dossier du désarmement.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

À l'occasion de notre séance d'aujourd'hui, et comme ce fut le cas lors des années précédentes à cette même période, la délégation japonaise nous a fait savoir qu'elle avait inclus parmi ses membres un représentant du groupe de lycéens connu sous le nom de Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires. C'est pourquoi je voudrais maintenant donner la parole au représentant du Japon. M. l'Ambassadeur Sano, vous avez la parole.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Ce matin, je voudrais vous présenter M^{lle} Tsugumi Inoue, qui est une lycéenne d'Hiroshima et qui va bientôt prendre la parole en qualité de membre de la délégation japonaise. Elle est venue à Genève en compagnie d'autres Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires, sur instruction de M. Kishida, Ministre japonais des affaires étrangères.

Ces jeunes assistent aujourd'hui à la séance de la Conférence du désarmement depuis la galerie de cette salle. Leur principale mission est de faire connaître la douloureuse expérience des *hibakusha* au-delà des frontières et des générations. Originaires de différentes régions du Japon, ils se sont portés volontaires pour mener une campagne de collecte de signatures en tant que Messagers de paix d'Hiroshima et Nagasaki pour l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Ces signatures sont déposées chaque année à l'Office des Nations Unies à Genève.

Avant de céder la parole à M^{lle} Inoue, je voudrais vous annoncer qu'une cérémonie de commémoration du soixante-dixième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki aura lieu cet après-midi, à 16 h 30, dans la salle XIV, connue sous le nom de salle kazakhe. Au cours de cette cérémonie, les Communicateurs de la jeunesse présenteront leurs activités.

Permettez-moi à présent de céder la parole à M^{lle} Inoue.

M^{lle} Inoue (Japon) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de pouvoir m'exprimer à la Conférence du désarmement. Vingt-deux lycéens, dont je fais partie, ont été désignés Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires par le Gouvernement japonais. Aujourd'hui, je voudrais vous parler de l'horreur dans laquelle les bombardements atomiques ont plongé Hiroshima et Nagasaki et renouveler notre appel en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires.

Je suis née et j'ai grandi à Hiroshima, et j'ai donc rencontré beaucoup de gens qui aspirent véritablement à un monde pacifique. Parmi toutes ces personnes se trouve un survivant du bombardement atomique, qui est en fauteuil roulant. Il m'a dit : « j'aimerais pouvoir me rendre sur-le-champ à l'ONU et lancer un appel urgent en faveur de l'élimination de ces armes ».

Le 6 août 1945, à 8 h 15, une bombe atomique, la première en temps de guerre de toute l'histoire de l'humanité, a été larguée sur Hiroshima. Mon arrière-grand-père s'est rendu à pied dans la zone dévastée à la recherche de ses proches et s'est retrouvé pris sous la pluie radioactive. Son corps a été irradié par les rayonnements radioactifs libérés par l'explosion. Il a souffert d'un cancer des poumons pendant quarante ans et a fini par succomber d'une maladie cardiaque. Il n'a jamais parlé de ce jour, et s'il l'avait fait, il aurait non seulement été replongé dans l'horreur de cette journée, mais aussi, probablement, été exposé à la discrimination.

Deux bombardements atomiques ont complètement rasé les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Entre août 1945 et la fin de l'année, environ 140 000 personnes à Hiroshima et quelque 70 000 autres à Nagasaki ont perdu la vie. De plus, tous les survivants ont souffert ; certains ont été brûlés ou intoxiqués, d'autres blessés. Tous les survivants subissent encore aujourd'hui, soixante-dix ans plus tard, les effets des rayonnements radioactifs. La souffrance physique et psychologique n'a jamais été guérie. Un célèbre poète japonais a décrit la situation : « Lorsqu'une bombe atomique tombe, le jour se transforme en nuit et les personnes en fantômes. » Mais je voudrais vous rappeler que chaque rescapé a son propre avenir.

Je suis animée d'un profond sentiment de responsabilité, car ma famille compte parmi ses membres un survivant du bombardement atomique.

Le vœu le plus cher des survivants est qu'il n'y ait plus jamais de guerre. C'est pourquoi j'ai pour mission de relayer leur message aux habitants du monde entier. Les premiers messagers de paix ont été envoyés à l'ONU il y a dix-huit ans pour faire entendre la voix des survivants au monde entier. C'est à cette époque que la Campagne de signatures des 10 000 lycéens a été lancée, avec pour objectif ultime l'élimination des armes nucléaires et l'avènement d'un monde pacifique. Cette campagne a franchi les frontières du Japon pour atteindre beaucoup d'autres pays. Actuellement, le nombre total de signature a atteint 1 337 598. Un témoin pour la paix nous a été transmis.

Nous commémorons cette année le soixante-dixième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Nous devons franchir une étape décisive vers l'élimination totale des armes nucléaires. Notre devise est la suivante : « Nos efforts sont modestes, mais ils ne sont pas vains ». J'espère que le monde répondra à notre appel.

Enfin, je voudrais encourager chacun des représentants à la Conférence du désarmement à se rendre à Hiroshima et à Nagasaki.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{lle} Inoue et l'Ambassadeur du Japon de leur déclaration. L'orateur suivant sur ma liste est M. Fu Cong, Ambassadeur de la Chine. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je vais attendre que les étudiants remettent leurs écouteurs, car je vais maintenant m'exprimer en chinois.

(*L'orateur poursuit en chinois*)

Tout d'abord, qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue aux représentants lycéens de Nagasaki. Chaque année, à cette période, votre venue à la Conférence du désarmement nous rappelle une sombre période de l'histoire du siècle passé. Nous apprécions votre grand sens des responsabilités en faveur de la paix.

Cette année marque le soixante-dixième anniversaire des bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki, ainsi que le soixante-dixième anniversaire de la victoire remportée sur le fascisme lors de la seconde guerre mondiale. Un grand philosophe occidental a déclaré un jour : « Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter ». En Chine, nous avons aussi une vieille maxime qui dit : « Le passé, s'il n'est pas oublié, est une leçon pour l'avenir ». La mémoire de l'histoire nous aide à forger l'avenir, et c'est en n'oubliant pas les guerres que nous préservons la paix.

L'histoire doit être perçue comme un tout plutôt que comme des fragments isolés. Seules une connaissance et une compréhension globale de l'histoire et une réflexion approfondie sur les causes originelles de ce conflit nous permettront de tirer les vraies leçons de l'histoire et d'éviter la répétition de telles tragédies humaines.

Il y a soixante-dix ans, les deux bombes atomiques larguées sur les villes d'Hiroshima et Nagasaki ont infligé d'indicibles souffrances aux civils innocents qui y habitaient. La guerre qui a pris fin il y a soixante-dix ans a également plongé les populations de beaucoup de pays du monde dans un insondable désastre. Soixante-dix années plus tard, les civils innocents qui ont subi le fléau de la guerre sont toujours hantés par le traumatisme de cette tragédie. C'est notamment votre cas, et aussi celui de la génération de vos parents et de celle de vos grands-parents. C'est aussi celui des

rescapés du massacre de Nankin et du camp de concentration d'Auschwitz, de leurs descendants et des femmes qui – humiliation absolue – ont servi de « femmes de confort » ainsi que des membres de leur famille.

Gravons dans nos esprits les crimes abjectes perpétrés contre tous ceux qui ont souffert de cette guerre, et unissons-nous pour nous opposer à toutes les guerres et préserver la paix en prenant garde à prévenir toute résurgence du militarisme et en œuvrant à l'édification d'un monde meilleur et plus pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la Chine de sa déclaration, et je donne la parole à la France.

(*L'orateur poursuit en français*)

M^{me} Guitton, vous avez la parole.

M^{me} Guitton (France) : Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, chers collègues, je vous remercie tout d'abord pour vos chaleureux mots de bienvenue et c'est effectivement un grand honneur pour moi de m'exprimer pour la première fois devant vous dans cette salle prestigieuse du Conseil. En prenant la parole au lendemain de la remise de mes lettres de créance, j'ai avant tout à l'esprit de vous écouter attentivement, de recueillir votre expérience et de prendre la pleine mesure de la manière dont vous percevez les enjeux qui forment le cœur des responsabilités de la Conférence du désarmement. Comme disait Emmanuel Levinas, un philosophe que j'apprécie particulièrement, le moi devant autrui est infiniment responsable, et j'insiste volontairement sur cette notion de responsabilité, car les objectifs du désarmement doivent être, je le crois, intimement liés aux objectifs de stabilité, de paix et de sécurité internationale.

L'environnement stratégique dans lequel nous évoluons aujourd'hui se caractérise par une complexité et une imprévisibilité préoccupantes. Aussi, on ne peut progresser avec rigueur et détermination sur la voie d'un ordre du jour du désarmement qui serait ambitieux, réaliste et efficace que si cet objectif s'ancre dans l'assurance que les mesures envisagées n'affaibliront pas la sécurité de tous et de chacun, mais tout au contraire contribueront assurément et effectivement à l'émergence d'un monde plus sûr pour les générations futures. Et je tiens à cet égard à saluer la présence parmi nous d'un groupe de jeunes messagers de la paix d'Hiroshima et de Nagasaki en cette période solennelle de commémoration.

Vraiment, réciprocité, transparence et volonté politique doivent inspirer nos efforts. C'est dans cet esprit que je tiens à vous assurer de l'engagement sincère de la France à travailler activement et sans relâche à des avancées concrètes dans cette enceinte, en pleine coopération avec l'ensemble des gouvernements impliqués de la communauté internationale sans oublier bien sûr la contribution importante que la société civile peut apporter à nos débats.

Je n'ignore pas que la tâche sera lourde et complexe quelques mois après l'échec regretté de la neuvième Conférence du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) au printemps dernier, et alors que, il est vrai, des frustrations compréhensibles s'élèvent face au blocage de la Conférence du désarmement qui prévalent depuis trop longtemps, nous ne devons pas perdre confiance dans cette enceinte.

La Conférence du désarmement reste et doit rester la seule instance multilatérale chargée de la négociation des traités de désarmement à vocation universelle. Et c'est d'ailleurs bien à la Conférence du désarmement ou dans les organes qui l'ont précédée qu'ont été négociés le TNP, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques ou le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Au-delà de la légitimité que lui a conférée l'Assemblée générale en 1978, la Conférence du désarmement possède trois caractéristiques qui la rendent, de mon point de vue, irremplaçable.

L'expertise, la représentation de tous les États disposant de capacités clefs et la règle du consensus, ces spécificités sont la garantie de la participation de tous les États et du respect de leurs intérêts légitimes de sécurité. Elles forment l'assurance que les accords que nous négocions ensemble seront appliqués par tous ceux qui les auront adoptés. Elles sont enfin et surtout le meilleur atout possible pour parvenir à l'universalité des traités. En fin de

compte, elles sont une de ces conditions précieuses du multilatéralisme efficace que nous appelons de nos vœux.

Bien que nous entamions la dernière semaine de votre mandat, Monsieur le Président, permettez-moi de saluer le dynamisme avec lequel vous avez conduit les travaux de cette assemblée, et je n'oublie pas non plus, naturellement, les présidences qui vous ont précédé dans le cadre du collège des six présidents. Je crois que la vigueur des débats était prometteuse et qu'il faut prolonger cette dynamique.

Construire le désarmement, je l'ai dit, c'est travailler ensemble, progressivement et de manière pragmatique en bâtissant sur l'acquis. C'est bien la conception qu'a la France du désarmement. C'est un processus concret reposant sur des mesures réalistes et graduelles et c'est à la lumière de ces critères que je souhaite que le bilan de la France puisse être apprécié, et je crois que chacun pourra y reconnaître que l'action de la France dans ce domaine est exemplaire.

Devant vous, aujourd'hui, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, chers collègues, je vous renouvelle donc mon engagement personnel à tout mettre en œuvre pour consolider l'édifice normatif du désarmement qui a été bâti jusqu'à ce jour et l'enrichir des étapes indispensables qui doivent être envisagées pour l'avenir.

Le Président : Je vous remercie Madame, et je conçois bien que vous vous rendez compte que la tâche sera lourde et complexe. C'est avec plaisir que nous allons y travailler avec vous.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je donne maintenant la parole à la délégation de la Lettonie.

M^{me} Kazina (Lettonie) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette fonction et de vous assurer de l'appui de ma délégation et de tous les États observateurs à la Conférence du désarmement. J'ai aujourd'hui l'honneur de m'exprimer au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement, constitué de 38 États.

Je saisis cette occasion de soumettre à la Conférence un document de travail consacré à la question de l'élargissement de sa composition, établi par le groupe informel d'États observateurs. Dans ce document, nous avons couché par écrit certaines des questions les plus importantes que nous soulevons sur ce point depuis des années. Nous pensons que quinze années écoulées depuis le dernier élargissement marquent une période bien trop longue sans que le moindre débat de fond ait été consacré à cette question. C'est pourquoi nous exhortons les États membres de la Conférence à engager ce débat en 2016. Nous croyons en effet qu'il nous aidera apporter des réponses à des questions, dont certaines sont évoquées dans le document de travail.

Nous pensons que la Conférence du désarmement doit évoluer de sorte qu'universalité, transparence et multilatéralisme soient les valeurs qui sous-tendent réellement les travaux menés par les Nations Unies sur les questions de désarmement et de limitation des armements. Le groupe appelle de ses vœux une discussion franche sur les questions qui sont abordées dans le document de travail.

Le Président *(parle en anglais)* : Juste une précision : le document de travail a-t-il été distribué ? Le secrétariat pourrait-il nous éclairer sur ce point ? Vous avez la parole, Monsieur.

M. Kalbusch (Secrétaire de la Conférence du désarmement) *(parle en anglais)* : Nous avons reçu le document de travail hier, et il sera distribué en tant que document de la Conférence du désarmement dans les jours qui viennent, une fois qu'il aura été traduit dans toutes les langues officielles.

Le Président *(parle en anglais)* : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à la Slovaquie.

M. Zerovec (Slovénie) (*parle en anglais*) : La Slovénie appuie pleinement la déclaration que vient de prononcer le coordonnateur du groupe informel d'États observateurs. S'agissant des États observateurs à la Conférence du désarmement, et alors que s'ouvre un débat sur la question de l'élargissement de cette instance, nous engageons instamment la Conférence à adopter un programme de travail et à commencer le travail pour lequel un mandat exclusif lui a été confié : celui de négocier des accords multilatéraux sur le désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Notre collègue portugais demande la parole.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement ajouter ma voix à celles de la Lettonie et de la Slovénie à l'occasion de la présentation du document de travail qui, je l'espère, recevra l'attention et les commentaires de tous les États membres. Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Représentante permanente de la France à la Conférence du désarmement, puisque tel est mon devoir, et appuyer ses propos concernant la responsabilité mutuelle, la réciprocité et la transparence qui doivent caractériser les travaux sur le désarmement et la limitation des armements. Je crois que ce sont là des messages fondamentaux qui doivent être relayés et qui doivent véritablement présider à nos délibérations sur ces questions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Grèce.

M. Tsaousis (Grèce) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voulais simplement apporter mon appui aux déclarations des orateurs précédents.

Le Président (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à la représentante de la Turquie.

M^{me} Kasnakli (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue aux Communicateurs de la jeunesse venus du Japon et de saluer le rôle moteur joué par le Japon dans l'éducation au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Permettez-moi également de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Représentante permanente de la France. Nous sommes impatients de travailler avec elle.

J'ai demandé à prendre la parole pour souligner une nouvelle fois qu'aux yeux de la Turquie, la priorité était de permettre à la Conférence du désarmement de reprendre son travail, c'est-à-dire de négocier des instruments juridiquement contraignants. À cet égard, l'adoption d'un programme de travail demeure pour nous une priorité. Cela ne diminue évidemment en aucune manière l'importance des autres questions, mais ce qui compte avant tout, c'est de faire en sorte que la Conférence du désarmement exerce à nouveau son mandat de négociation. Notre position sur la question de l'élargissement de la Conférence est bien connue. Je ne souhaite pas m'y attarder aujourd'hui, mais permettez-moi simplement de souligner une nouvelle fois que nous souhaitons sincèrement examiner cette question dès que nous aurons adopté un programme de travail et repris des négociations.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur la liste, ce qui signifie que nous allons clore la séance formelle à ce stade et nous retrouver en séance informelle. Je lève donc la séance. Nous prendrons cinq minutes de pause, le temps pour nos collègues de la technique de faire le nécessaire pour que cette séance informelle puisse avoir lieu.

La séance est levée à 10 h 30.